

# La Francophonie

## et la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme : le réseau FrancoPREV

Plusieurs dates charnières marquent la genèse du réseau FrancoPREV

### 6-8 JUIN 2016 :

Conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente à Paris.

### 27 NOVEMBRE 2016 :

Résolution sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme, adoptée lors de la XVI<sup>e</sup> Conférence des Chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, à Antananarivo (Madagascar).

### NOVEMBRE 2016 - SEPTEMBRE 2018 :

Réunions du groupe de travail issu de la Commission politique de l'OIF pour la mise en place du réseau FrancoPREV.

### 3 JUILLET 2018 :

Réunion de la 104<sup>e</sup> session du Conseil permanent de la Francophonie mandatant la Commission politique de l'OIF pour valider les termes de référence du Réseau et procéder à sa création.

### 7 SEPTEMBRE 2018 :

Création du Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme, à l'occasion de la Commission politique de l'OIF.

### 13 DÉCEMBRE 2018 :

Conférence inaugurale du Réseau, à Bruxelles (Belgique), à l'occasion d'un colloque portant sur les nouveaux enjeux de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

## SENSIBILISER, CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE, DIALOGUER ET RENFORCER LES CAPACITÉS

Le Réseau FrancoPREV a pour objectif de renforcer les synergies et les capacités d'action des pouvoirs publics et des sociétés civiles des Etats et gouvernements membres de la Francophonie en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme. À cet égard, il sera un outil d'avis et d'orientation pour les décideurs politiques.

Pour atteindre cet objectif, le réseau mettra en oeuvre les axes suivants :

- Diffusion des recherches et partage des connaissances relatifs aux phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violents et à leur prévention ;
- Plaidoyer, sensibilisation, dialogue et échange d'expériences en matière de prévention et de formation à la prévention ;
- Formation, notamment en matière de contre-discours et de discours alternatifs ;
- Renforcement des capacités francophones et mobilisation de la société civile.

## UN RÉSEAU AUTONOME, LARGE ET DIVERSIFIÉ

Le Réseau FrancoPREV est constitué d'experts issus des institutions publiques du monde académique et de la recherche, de la société civile porteuses d'une expertise reconnue en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

Doté d'une gouvernance souple permettant l'autonomie nécessaire au travail d'expertise, FrancoPREV s'appuiera sur les structures et expériences existantes dans l'espace francophone et au sein des instances et organes de la Francophonie.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour 84 États et gouvernements dont 58 membres et 26 observateurs. Le Rapport sur la langue française dans le monde 2014 établit à 274 millions le nombre de locuteurs de français.

Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Madame Michaëlle Jean est la Secrétaire générale de la Francophonie depuis janvier 2015.

## 58 États et gouvernements membres et associés

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • République centrafricaine • Chypre • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • France–Nouvelle-Calédonie • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Qatar • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

## 26 observateurs

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada-Ontario • Costa Rica • République de Corée • Croatie • République dominicaine • Émirats arabes unis • Estonie • Géorgie • Hongrie • Kosovo • Lettonie • Lituanie • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Serbie • Slovaquie • Slovénie • République tchèque • Thaïlande • Ukraine • Uruguay